

CALENDRIER

Point Travaux

Fin Juin- début Juillet

Fin des travaux DRTP pour enfouissement des réseaux électriques

Juillet-Août

Nettoyage des rues réfection chaussée sur départementale

Septembre-Décembre

Pose des nouveaux candélabres, dépose des anciens

Effacement ligne haute tension et suppression de l'ancien transformateur place du cimetière

Réfection des voiries communales

Changement des canalisations d'eau potable et pluviale rue tambour

Planning en attente de l'intervention des télécoms pour câblage des lignes ADSL en souterrain.

Les travaux dans votre commune

Après plus de 3 ans de travaux sans interruption: dont l'assainissement par le tout à l'égout, le changement des canalisations d'eau potable rue de la Chapelle et rue de Savigny, nous vous informons que les travaux d'enfouissement des réseaux électriques dans les rues du Moulin, du Tambour, rue et ruelle de la Chapelle, rue de la Fontaine et de Savigny touchent à leur fin.

Oserions-nous dire Enfin !!!

Nous entrons donc dans la phase finale pour l'enfouissement des réseaux télécoms suite au passage des fourreaux par DRTP. Suivie de la pose des nouveaux candélabres et la dépose des anciens, qui doit débuter juste après les vendanges courant septembre.

Une fois le nouveau transformateur raccordé (situé près de l'Eglise), le SIEM procédera à l'effacement de la ligne à haute tension parcourant le village. Ainsi qu'à la destruction de l'ancien transformateur situé place du cimetière. Il procédera également au raccordement électrique des bassins d'eau potable situés juste au-dessus du cimetière.

Le Grand Reims nous informe de leur décision de changer les canalisations d'eau potable et eau pluviales rue du Tambour....encore quelques tranchées

en prévision pour la fin de l'année!

Pourront alors débuter dans un 1^{er} temps les travaux de réfection sur les voiries départementales (rue de Savigny et rue de la Chapelle). Dans un second temps ce sera le tour des voiries communales (rue du lavoir, ruelle de la Chapelle et rue du Tambour).

La rue du Moulin est aussi à l'étude sur 2019 pour le changement des réseaux d'eaux. Actuellement départementale, elle sera remise en état par le département après travaux définitifs, puis rétrocedée en voirie communale.

Nous devrions donc retrouver la quiétude de notre village en 2019 et également moins de poussière!

Nous vous remercions de tous vos efforts de patience et de compréhension suite à ces années de fortes perturbations dans notre commune.

Nous espérons que notre charmant petit village retrouve rapidement la quiétude et le charme d'antan... en mieux bien-sûr grâce à tout le confort acquis !

Départementale coupée suite à sinistre incendie

Lundi 28 Mai dernier un incendie s'est déclaré rue de la Chapelle, heureusement aucun blessé n'est à déplorer. Cet incendie a cependant entraîné la fermeture de la départementale quelques jours.

Un arrêté de mise en péril a été instauré face à la dangerosité de l'édifice sinistré, le pignon de la maison menaçant de s'effondrer sur la chaussée. Une entreprise vient d'intervenir pour sécuriser le site et permettre les investigations par les assurances qui détermineront la destinée de l'édifice.

Nous vous remercions d'éviter ce site en respectant les signalisations mises en place et les règles de sécurité.



Emploi vacant : poste d'employé communal

Mr Patrick CABOUILLET, qui était en charge des espaces verts et de l'entretien de notre commune depuis un an a souhaité mettre fin à ses fonctions le 31 Mai dernier pour se tourner vers d'autres horizons professionnels.

Votre Mairie a donc recherché un nouvel employé, répondant à des critères bien précis. Nous avons le plaisir de vous annoncer que Mr **Didier BOULANT** a été retenu. Il a pris ses nouvelles fonctions le 20 Juin dernier sur notre commune pour 21H/semaine. Il sera présent les lundi, mardi, et vendredi de chaque semaine pour assurer l'entretien des locaux, des espaces verts et du matériel communal.

Nous vous remercions de lui apporter votre meilleur accueil.

Balayage des trottoirs

Pour maintenir la Commune dans un bon état de propreté et d'hygiène malgré les travaux, les mesures prises ne peuvent donner des résultats satisfaisants, que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous, en nettoyant devant chez eux en toutes saisons.

Il est rappelé que le Règlement Sanitaire Départemental de la Marne stipule que les propriétaires riverains sont tenus de balayer, ou de faire balayer (par leur locataire par exemple), au droit de leur façade sur une largeur égale à celle du trottoir.

En cas d'absence de trottoir et ou en présence de neige ou de verglas : les riverains sont tenus de balayer la chaussée sur une largeur de 1,20 m.

En cas de neige ou de verglas, ils sont tenus de balayer la neige, et de jeter du sel, du sable, ou de la sciure de bois sur le verglas.

De nombreux habitants réalisent déjà ces actions de nettoyage. Nous les en remercions.

Fleurissement et arrosage

Depuis 4 ans la commission fleurissement s'emploie par son bénévolat actif à structurer nos espaces verts.

Notamment en apportant une taille appropriée aux nombreux arbustes qui ornent notre commune, mais également en repensant nos massifs avec des plantations de vivaces qui avec le temps commencent à donner leur plus bel effet.

Avec les travaux, qui ne facilitent pas le rendu de leur travail, et le départ de notre employé communal, la commission a dû revoir momentanément à la baisse le fleurissement cette année. Particulièrement sur les plantes de saisons qui composent les bacs et jardinières.

Cependant vous l'aurez constaté un minimum a été planté pour votre agrément. Reste à gérer l'arrosage et le désherbage manuel!

Nous vous remercions par avance si d'aventure se trouve proche de chez vous un massif, bac ou jardinière de fleurs, de bien vouloir y apporter de temps à autre un arrosoir d'eau et un peu de soin.

L'effort de tous participant au bien être de chacun!



Lavoir de Serzy

COMMEMORATION 11 NOVEMBRE 1918-2018

Vous possédez dans vos tiroirs, vos greniers, vos granges un trait de l'histoire de notre village !

Nous recherchons dans le cadre d'une exposition qui aura lieu en novembre prochain, toutes photos, cartes postales, carnets de dessins, objets divers (obus sculptés, médailles de guerre, casques, gamelles....) vêtements d'époque, journaux et magazines,... Objets d'époque de la vie quotidienne... nous permettant de créer un décor.

Tous objets ou signes de représentation de la période 1914-1918 dans notre village, dans la vallée de l'Ardre, dans notre département de la Marne.

Si vous disposez d'éléments susceptibles d'étoffer cette exposition, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître en Mairie aux heures de permanence ou par mail (commune-serzy-et-prin@orange.fr) ou (valeriedelagarde@wanadoo.fr)



Elagage arbres et arbustes

Nous rappelons que les arbres, arbustes, haies..., installés sur des terrains privés, doivent être coupés à l'aplomb des limites séparatives avec les voies et chemins publics. Cela de manière à ne pas faire obstacle à la circulation des piétons et des véhicules, et à dégager les équipements comme les panneaux de signalisation, les poteaux incendie.

Nos amis les chiens

Les chiens sont des animaux de compagnie appréciés par beaucoup. Pour des raisons de sécurité Il est indispensable de les tenir en laisse lorsqu'ils sont sur le domaine public. Nous rappelons également que les aboiements intempestifs constituent une infraction qui peut être punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 3ème classe.



Lavoir de Prin

Eau et taxe d'assainissement

Nous vous informons que la taxe d'assainissement va être appelée par SUEZ (programmé en Juin et Juillet). Certains auront déjà reçu leur facture, quand d'autres l'attendent encore.

Toutes les maisons ayant bénéficié du raccordement à l'assainissement collectif se verront appeler sur cette facture d'un rattrapage du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017. Attention cette facture risque d'être conséquente pour votre foyer.

Pour tous les travaux privatifs d'assainissement, le taux de subvention final pour tous les foyers ayant choisi le choix N°1, n'est toujours pas connu à cette heure.

Par contre la date butoir du 3 Juillet 2018 étant dépassée, toutes les maisons non raccordées à ce jour, ne peuvent plus prétendre à la subvention.

Fête Nationale

Vendredi 13 Juillet

**A la tombée de la nuit
Vers 21h30**

Retraite aux flambeaux
(Si le temps le permet)

Samedi 14 juillet

10h00 Réunion publique
Point sur les travaux
de votre commune.

11h00 Commémoration
RDV Place de la Mairie,
Dépôt d'une gerbe au
monument aux morts
Verre de l'amitié

12H30 Repas proposé par
la **Serprinoise**
Après-midi jeux anciens en bois

"Hasard du calendrier paroissial"
18H30 Messe à l'Eglise
Notre Dame de Serzy & Prin



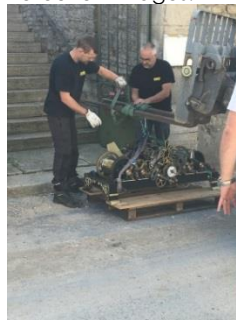
Notre Dame de Serzy et Prin

Notre Dame de Serzy et Prin à nouveau carillonnante!

Suite à des actes de vandalisme, l'horloge de notre Eglise ne fonctionnait plus. Le mécanisme permettant d'actionner les trois cloches qui sonnaient le quart, la demie et l'heure ayant été détérioré.

Après plusieurs mois de réparation à fabriquer des pièces qui n'existent plus. L'entreprise Bodet vient de nous livrer le chef d'œuvre.

Retour en images:



Tendez bientôt l'oreille, les trois cloches vont bientôt rythmer la vie de notre village!



SERZY ET PRIN Festivités et Commémoration du 13 et 14 Juillet 2018

La serprinoise vous attend **le vendredi 13 Juillet** place de la mairie, à la tombée de la nuit, pour la traditionnelle **retraite aux flambeaux**.

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous donnent rendez-vous le **samedi 14 Juillet** dès **10h00** à la salle des fêtes pour une **réunion publique** et à **11 H00** place de la Mairie, pour le **dépôt d'une gerbe au monument aux morts** suivi du **verre de l'amitié** à la salle des fêtes, offert par la municipalité.

A la suite la Serprinoise vous convie à un **repas et une après-midi jeux**, (Inscription obligatoire par retour coupon à l'aide du bulletin reçu dernièrement dans vos boites aux lettres).

Nous vous remercions par avance de votre présence en vous espérant nombreux.

La Serprinoise,

Bruno ERNOTTE Président
Hasina PROLA Vice-Présidente

Le Maire,

Franck BAILLY

